


PROGRAMME ENVIRONNEMENT DU SCOUTISME MONDIAL
 FICHE DE RENSEIGNEMENTS

 le programme
environnement
 du scoutisme mondial

© BMS

Foire Aux Questions - FAQs

Que signifient le Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial et le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial ?

Au centre du Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial se trouve l'Antarctique – le seul continent au monde géré de façon collective mais aussi l'un des plus à risque en regard des effets du changement climatique. Les autres formations terrestres créent une image du monde – n'illustrant aucun continent ou pays en particulier, et ce, afin d'encourager les scouts à regarder au-delà de leurs propres frontières et de penser au monde. Les couleurs bleue, verte et blanche sont communément associées avec la nature et le violet du Scoutisme Mondial est combiné avec

ceux-ci. Le Soleil, source de vie sur terre, est reflété dans l'eau.

Dans le Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial, le monde est maintenu par trois feuilles symbolisant l'eau, l'air et les plantes qui sont tous des éléments essentiels à l'environnement pour soutenir la vie. L'Emblème du Scoutisme Mondial atteste qu'il s'agit d'un programme officiel de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout et son insertion en tant que marque déposée, permet la protection légale du logo. Les mots « Programme Environnement du Scoutisme Mondial » font parties de l'image graphique et peuvent être traduits dans d'autres langues.



Brevet Environnement du Scoutisme Mondial Louveteaux Corde bleue



Brevet Environnement du Scoutisme Mondial Scouts Corde verte



Brevet Environnement du Scoutisme Mondial Scouts Aînés Corde violette

Le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial a la même image du monde que celle utilisée dans le logo et est entourée par une corde qui nous rappelle que nous sommes tous unis sur cette même terre. Il y a trois couleurs de corde, intégrant les couleurs utilisées dans l'image du monde, afin de montrer la progression effectuée par les scouts lors de leur évolution dans les différentes sections et la consolidation de leurs connaissances sur l'environnement. Les couleurs de la corde sont le bleu pour les Louveteaux, le vert pour les Scouts et le violet pour les Aînés. Veuillez ne pas faire de modifications à l'image du Brevet ou du Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial.

Où puis-je me procurer les insignes du Brevet et les Certificats Environnement du Scoutisme Mondial ?

Les insignes et Certificats du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial sont mis à la disposition du représentant officiel de l'Association/Organisation Scoute Nationale qui a été nommé dans l'accord du Programme Environnement du Scoutisme Mondial. L'accord est disponible auprès du Bureau Mondial du Scoutisme ou en ligne sur www.scout.org/environnement avec deux options: Pack 1 (usage non-commercial) ou Pack 2 (usage commercial). Les insignes et Certificats du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial peuvent ensuite être commandés auprès de Scoutstore, le magasin officiel du Scoutisme Mondial, pour distribution au sein de l'Association/Organisation Scoute Nationale. Les insignes et Certificats du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial ne sont pas disponibles à la vente aux particuliers afin de s'assurer que les Brevets demeurent un symbole reconnaissable de l'exploration de l'environnement par un scout, ainsi qu'un accomplissement de nos jeunes membres.

Peux-t-on produire les insignes du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial nous-mêmes ?

Pour des raisons d'uniformité, d'efficacité de livraison, de suivi et d'évaluation, les Associations/Organisations Scoutes Nationales sont priées de ne pas produire les insignes du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial, mais de les commander auprès de Scoutstore. Ce dernier constitue un point de contact centralisé qui livre partout dans le monde. Le prix des insignes du Brevet a été fixé proche du coût de production dans le but

de minimiser les coûts pour les scouts obtenant le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial.

Que se passe-t-il pour le Brevet Mondial de Protection de la Nature du Scoutisme Mondial (insigne panda) ?

La 38ème Conférence Mondiale du Scoutisme a passé la Résolution 22/08 qui recommande que le Brevet Mondial de Protection de la Nature du Scoutisme Mondial soit supprimé peu à peu au cours du prochain triennat par les Organisations Scoutes Nationales qui l'utilisent. Les Organisations Scoutes Nationales ont été encouragées à adopter le « cadre » pour l'éducation à l'environnement dans le Scoutisme, à incorporer ces idées lors de leurs révisions régulières du programme des jeunes et d'offrir le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial. Ceci permet de mettre en adéquation la dimension de l'éducation à l'environnement du programme des jeunes avec la situation actuelle. Le WWF a été d'un grand soutien dans cette transition vers le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial.

Comment pouvons-nous montrer les étapes de progression de nos jeunes membres pour obtenir le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial quand ils progressent vers la section d'âge suivante ?

En réponse aux remarques de plusieurs Organisations Scoutes Nationales sur comment démontrer la progression des jeunes membres obtenant l'insigne du Brevet du Scoutisme Mondial et de les encourager à obtenir le Brevet dans la section d'âge suivante, deux variantes additionnelles à l'insigne du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial ont été développées. A présent, les trois étapes s'illustreront par la même image centrale, entourée par une corde bleue (Louveteaux), corde verte (Scouts) et une corde violette (Aînés). Les couleurs de la corde correspondent aux couleurs utilisées dans les autres parties du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial afin de les lier avec les thèmes de « l'environnement » et du « Scoutisme Mondial », ainsi que pour maintenir les coûts liés à la production constants.

Où se place l'insigne du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial sur l'uniforme ?

L'emplacement de l'insigne du Brevet Environnement du Scoutisme Mondial sur l'uniforme d'un scout est la décision de l'Association/Organisation Scoute Nationale, et ce, en accord avec leurs

politiques existantes sur le port des insignes sur les uniformes.

Comment puis-je obtenir le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial ?

Lorsqu'une Association/Organisation Scoute Nationale a signé l'accord, les scouts sont invités à obtenir le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial, conformément avec l'avis sur le programme donné par leur Association/Organisation Scoute Nationale.

Le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial est basé sur le « Cadre de travail pour l'éducation à l'environnement dans le Scoutisme et le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial » qui est disponible en ligne ou dans le Kit du Programme Environnement du Scoutisme Mondial. Le cadre est basé sur les principes et buts pour l'éducation à l'environnement dans le Scoutisme et encourage une procédure d'apprentissage progressive lorsque les scouts développent une plus grande connaissance et compréhension de l'environnement et du monde qui les entoure.

Pour qu'un scout obtienne le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial, il doit tout d'abord réfléchir à et explorer chacun des cinq buts qui couvrent : 1. Air et Eau; 2. Habitats et Espèces; 3. Substances Dangereuses; 4. Pratiques Écologiques; et 5. Catastrophes Naturelles et Risques Environnementaux. Il devrait ensuite considérer comment il peut agir sur la base de ses expériences d'apprentissage et entreprendre un projet sur l'environnement. Cette approche encourage une exploration holistique de l'environnement et procure une flexibilité pour sa mise en oeuvre aux niveaux national et local du Scoutisme.

Les Associations/Organisations Scoutes Nationales devraient prendre en compte le cadre lors de la révision de leurs programmes des jeunes, en l'appliquant en considérant les conditions et besoins environnementaux de leurs pays. Le cadre peut être appliqué de façon à ce qu'il s'imbrique avec des aspects similaires des programmes existants et qu'il puisse s'étendre à d'autres domaines qui peuvent être améliorés. Il se peut que l'Association/Organisation Scoute Nationale trouve adéquat d'établir des conditions spécifiques pour appuyer l'exploration de l'environnement de leurs jeunes membres, en respectant les principes et buts pour l'éducation à

l'environnement dans le Scoutisme et son cadre.

Peut-on élaborer de nouvelles ressources pour la mise en oeuvre d'activités ?

Oui, vous êtes encouragés à développer de nouvelles ressources pour la mise en oeuvre d'activités et d'utiliser les ressources existantes qui s'intègrent avec le cadre pour l'éducation à l'environnement dans le Scoutisme. Un modèle est disponible pour téléchargement sur le site web du Scoutisme Mondial et vous êtes vivement invités à envoyer ceux-ci au Bureau Mondial du Scoutisme pour favoriser le partage de ressources de qualités entre les scouts du monde entier.

Où puis-je obtenir les Kits du Programme Environnement du Scoutisme Mondial ?

Les Kits du Programme Environnement du Scoutisme Mondial peuvent être téléchargés à partir de notre site web du Scoutisme Mondial à : www.scout.org/environnement Ils peuvent également être commandés auprès de Scoutstore : www.worldscoutshop.org ou www.scout-store.com Ces kits ont été développés afin de faciliter leur reproduction et leur diffusion par les Associations/ Organisations Scoutes Nationales à l'ensemble de leurs membres.

Peut-on traduire le contenu du kit environnement dans notre propre langue ?

Oui, les Associations/Organisations Scoutes Nationales sont encouragées à traduire le contenu des kits environnement dans leurs propres langues, afin de faciliter l'utilisation du contenu par leurs scouts. Veuillez en informer le Bureau Mondial du Scoutisme si vous avez l'intention de traduire le contenu afin de vérifier qu'il n'existe pas déjà une version disponible dans votre langue. Il est également judicieux de le faire afin de préserver la cohérence du contenu et de soutenir d'autres scouts qui peuvent avoir un intérêt à obtenir les ressources dans une autre langue. La traduction du contenu du kit dans d'autres langues est déjà en cours et ces traductions seront mises à disposition sur le site web du Scoutisme Mondial dès qu'elles seront prêtes.

Peut-on reproduire le contenu des Kits Environnement du Scoutisme Mondial nous-mêmes ?

Le contenu du kit peut-être reproduit par les Associations/Organisations Scoutes Nationales qui signent l'Accord sur l'utilisation du Programme Environnement du Scoutisme Mondial Pack 1 (usage non-commercial) ou Pack 2 (usage commercial). Afin de maintenir une utilisation et une présentation cohérente du logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial et de la documentation, un guide d'identité est disponible pour expliquer de manière claire comment les logos et les documents modèles peuvent être utilisés.

Peut-on produire d'autres articles avec le Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial ?

Les Associations/Organisations Scoutes Nationales qui signent l'Accord peuvent produire d'autres articles qui facilitent la mise en œuvre du Programme Environnement du Scoutisme Mondial. Veuillez prendre en compte l'impact écologique de tout produit qui utilise le Logo du Programme Environnement du Scoutisme Mondial et veuillez informer le Bureau Mondial du Scoutisme pour faciliter la dissémination d'articles pratiques à d'autres scouts.

Usage Promotionnel : Si vous avez l'intention de produire des articles promotionnels, sans but lucratif, l'accord à utiliser est le Pack 1.

Pour usage commercial ou pour la collecte de fonds : Si vous avez l'intention de produire et vendre des produits dans le but de collecter des fonds pour financer la mise en œuvre du Programme Environnement du Scoutisme Mondial ou pour tout autre usage commercial, l'accord à utiliser est le Pack 2.

Veuillez contacter le Bureau Mondial du Scoutisme pour plus d'informations.

Comment pouvons nous travailler avec les partenaires qui ont soutenu le développement du Programme Environnement du Scoutisme Mondial ?

Les partenaires qui ont soutenu le développement du Programme Environnement du Scoutisme Mondial ont à leur actif une série d'initiatives et de ressources qui peuvent aider les jeunes à explorer l'environnement. Les Associations/Organisations Scoutes Nationales sont encouragées à étudier les opportunités potentielles de partenariats avec eux à travers leurs bureaux locaux,

nationaux ou régionaux. Pour plus d'information, veuillez visiter la section partenaires sur le site web du Scoutisme Mondial : www.scout.org/environnement

Y a-t-il un soutien financier pour mettre en oeuvre le Programme Environnement du Scoutisme Mondial ?

Il n'y a pas de soutien particulier pour aider les Associations/Organisations Scoutes Nationales à mettre en œuvre le Programme Environnement du Scoutisme Mondial, cependant vous êtes incités à explorer toutes les voies appropriées qui se présenteraient, à travers une organisation partenaire locale, le soutien du gouvernement ou des liens avec d'autres Associations/Organisations Scoutes Nationales.

Comment peut-on établir si notre Centre Scout peut être reconnu en tant que centre SCENES ?

La procédure d'évaluation et de contrôle pour déterminer si un Centre Scout peut-être reconnu en tant que Centre SCENES (Centre Scout d'Excellence pour la Nature et l'Environnement) est expliquée dans les lignes directrices SCENES. Plus d'information disponible sur : www.scout.org/scenes

Comment le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial et le Brevet Scouts du Monde se complètent-ils ?

Le Brevet Scouts du Monde encourage les aînés à avoir une plus grande implication dans le développement de la société, en particulier la préparation des jeunes à une citoyenneté globale et se concentre autour de trois thèmes-clés : la Paix, l'Environnement et le Développement. Il est particulièrement axé sur la branche aînée, tandis que le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial s'adresse aux scouts de tous âges. Le « cadre » pour l'éducation à l'environnement dans le Scoutisme et le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial peuvent compléter le curriculum environnemental d'une Découverte Scouts du Monde, cependant des compétences et expériences additionnelles seront exigées d'un scout qui entreprendra le Brevet Scouts du Monde, qui ne sont pas couverts par le Brevet Environnement du Scoutisme Mondial.

**Qui puis-je contacter pour plus
d'informations sur le Programme
Environnement du Scoutisme
Mondial ?**

Pour toutes autres questions ou de plus
amples informations à propos du
Programme Environnement du Scoutisme
Mondial, veuillez contacter :

Rod Abson
Responsable d'Unité, Education à
l'Environnement
Unit Manager, Environment Education
Bureau Mondial du Scoutisme

ORGANISATION MONDIALE DU
MOUVEMENT SCOUT
Rue du Pré-Jérôme 5
PO Box 91
CH-1211 Genève 4 Plainpalais
Suisse

Tél.: (+41 22) 705 10 10 (central)
(+41 22) 705 10 50 (ligne directe)
Fax: (+41 22) 705 10 20

email: rodabson@scout.org
www.scout.org/environment

© World Scout Bureau
Rue du Pré-Jérôme 5
PO Box 91
1211 Geneva 4 Plainpalais
Switzerland

Tel.: (+ 41 22) 705 10 10
Fax: (+ 41 22) 705 10 20

worldbureau@scout.org
scout.org

Reproduction is authorized to National Scout
Organizations and Associations which are
members of the World Organization of the Scout
Movement. Credit for the source must be given.

Les Organisations et Associations Scoutes
Nationales membres de l'Organisation Mondiale
du Mouvement Scout peuvent reproduire ce
document. Elles sont tenues d'en indiquer la
source.